

Le marché maghrébin de l'électricité en voie d'intégration au marché européen

La Déclaration d'Alger, adoptée à l'issue d'une rencontre des ministres maghrébins chargés de l'Energie, engage les signataires à créer un marché régional de l'électricité, première étape vers l'intégration au marché européen de l'électricité.



Le marché maghrébin a ainsi vocation à s'intégrer à celui de l'Union européenne (photo MN)

ALGERIE. Les trois pays du Maghreb veulent s'acheminer vers la réalisation d'un marché maghrébin de l'électricité qui permettra ensuite leur pleine intégration au marché européen. A l'issue de la première réunion du Conseil des ministres maghrébins de l'Energie (1) qui s'est tenue à Alger le 20 juin 2010, les participants ont adopté la « Déclaration d'Alger » par laquelle ils s'engagent à poursuivre leurs efforts pour harmoniser les cadres législatif et réglementaire ainsi que les conditions techniques et économiques d'un marché «*non discriminatoire, transparent*» et qui fera «*l'objet d'une tarification adéquate*».

Un plan d'action à moyen terme, sur la période 2010-2015 a également été adopté. Il prévoit la construction de lignes d'interconnexions de grande puissance en vue d'améliorer les échanges électriques entre les trois pays et de créer un marché maghrébin de l'électricité.

Pour le ministre algérien de [l'Energie et des Mines](#), Youcef Yousfi, les échanges avec les pays voisins sont « *en plein essor* ». Une interconnexion de 400 kV relie déjà l'Algérie au Maroc et des exportations se font déjà en direction de ce dernier pays.

Des objectifs ambitieux

Mais l'interconnexion algéro-marocaine n'est qu'une étape. Elle devrait déboucher sur le transport de l'électricité vers l'Espagne et, à travers elle, vers tous les pays du Vieux continent. Une interconnexion entre la Tunisie et l'Italie est également prévue. Au total c'est une gigantesque boucle électrique euro-méditerranéenne qui est prévue, s'étendant du Maroc à Israël et du Portugal à la Grèce. Autre gros dossier, le projet Desertec, qui prévoit d'alimenter l'Europe en énergie électrique par câbles sous-marins à partir de centrales solaires implantées dans le Sahara en général et algérien en particulier.

Youcef Yousfi estime ainsi que la création d'un marché régional de l'électricité constituera « *le socle d'une coopération bénéfique entre les deux rives de la Méditerranée* ».

La rencontre d'Alger visait en effet à mettre en œuvre le protocole d'accord signé à Rome en décembre 2003 par les ministres chargés de l'Énergie des trois pays et la [Commission européenne](#), lors d'un Conseil des ministres euro-méditerranéen. Ce protocole s'inscrivait lui-même dans le cadre du processus de Barcelone lancé en 1995.

Vers un mémorandum d'entente algéro-européen

La déclaration finale entérinée à Alger engage les trois pays à « *poursuivre les réformes de leurs secteurs énergétiques nationaux et à mettre à profit les possibilités offertes par la coopération bilatérale et multilatérale entre leurs pays respectifs et l'UE afin de mener à bien ces réformes et de développer leurs secteurs énergétiques nationaux* ».

Ces réformes s'inscrivent dans la perspective de « *création d'un espace de libre-échange entre les pays méditerranéens et l'UE* ».

Lors d'un point de presse organisé à l'issue de la réunion, le Commissaire européen à l'Énergie, Günter H. Oettinger, a exprimé sa conviction que l'Algérie et l'UE pouvaient signer un mémorandum d'entente dans le domaine de l'énergie avant de conclure un Accord stratégique.

L'Algérie, deuxième fournisseur de gaz de l'Europe, après la Russie, et 13ème fournisseur de pétrole, conditionne la conclusion d'un tel Accord à la libre circulation des personnes. Youcef Yousfi a rappelé que l'Algérie a engagé des réformes depuis 2002 dans le secteur énergétique en vue de « l'instauration d'un marché intérieur de l'énergie libre, ouvert et transparent ». En vertu de la loi sur l'électricité et la distribution de gaz de 2002, il y a liberté d'importation et d'exportation de l'électricité.

L'épineuse question du prix

Mais l'Algérie renoncera-t-elle à l'un des rares avantages économiques dont elle disposait jusqu'ici, à savoir le bas prix de son électricité ?

Au moment où les autorités du pays soulignent les conséquences néfastes de l'Accord d'association avec l'UE (abaissement des barrières douanières au profit des produits importés dans le pays), nombre d'experts s'interrogent sur la signification exacte des termes de «tarification adéquate », inscrit dans la Déclaration d'Alger, au sein d'un marché compétitif, ouvert et non discriminatoire. Ils considèrent que l'unification envisagée de la tarification électrique poussera inexorablement à la hausse le prix du kilowatt/heure en Algérie.

Cette perspective n'a d'ailleurs pas été masquée par le P-DG de [Sonelgaz](#) qui a déclaré le 21 juin 2010 à la radio nationale chaîne 3 qu'il fallait «aller vers une augmentation des tarifs. [...] Il est important d'aller vers le prix réel ».

(1) Une instance qui regroupe les ministres chargés de l'Energie d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ainsi que le commissaire européen chargé de l'Energie. Présents comme observateurs, la Libye et la Mauritanie ont été invitées à rejoindre le Conseil.

Vendredi 25 Juin 2010
[Amal Belkessam, à ALGER](#)

Source : http://www.econostrum.info/Le-marche-maghrebin-de-l-electricite-en-voie-d-integration-au-marche-europeen_a3010.html